

# Aides à la rénovation des logements

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) a débuté sur le territoire de la Communauté de Communes pour six années (2016-2021).

Des crédits sont disponibles. Ils permettent d'aider, les propriétaires occupants, mais également les réhabilitations de logements destinés à la location après travaux.

URBAM CONSEIL est l'équipe qui se tient à votre disposition pour vous informer, vous conseiller, vérifier la recevabilité de votre demande.

Vous pouvez sans aucun engagement demander l'intervention gratuite de ses techniciens.

Catherine SIMON est l'animatrice de l'opération, contactez-la au :  
03 29 64 45 10 ou  
au 06 70 16 15 04

Renseignez-vous sans tarder!

Des aides pour améliorer la performance énergétique

- Vous envisagez des travaux?
- Vous souhaitez savoir si vous pouvez bénéficier de subventions?

Propriétaires, **renez-vous** à l'une ou l'autre de ces permanences, **les mercredis et samedis**, à la **Mairie de Giromagny: 2019**

- Mercredi 9 janvier :  
de 13h00 à 15h00 à la Mairie de Giromagny,
- Samedi 26 janvier :  
de 10h00 à 12h00 à la Mairie de Giromagny,
- Mercredi 13 février :  
de 13h00 à 15h00 à la Mairie de Giromagny,
- Samedi 2 mars :  
de 10h00 à 12h00 à la Mairie de Giromagny,
- Mercredi 20 mars :  
de 13h00 à 15h00 à la Mairie de Giromagny,
- Samedi 6 avril :  
de 10h00 à 12h00 à la Mairie de Giromagny,
- Mercredi 17 avril :  
de 13h00 à 15h00 à la Mairie de Giromagny,
- Samedi 18 mai :  
de 10h00 à 12h00 à la Mairie de Giromagny,
- Mercredi 5 juin :  
de 13h00 à 15h00 à la Mairie de Giromagny,
- Samedi 22 juin :  
de 10h00 à 12h00 à la Mairie de Giromagny,